

Compte-rendu du conseil d'école du 11/06/2020

Présents

Parents d'élèves élus : Arnaud Berranger, Magali Pyvka, Jérôme Bossan, Marina Guilloteau

Enseignants : Mmes Degenne Furet, Petitjean S, Noulin, Vallet, Raud, Taveneau-Vriet, Hebras, Blaise, Diguët, Mme Pillet, M. Darmagnac,

Périscolaire : Mme Douguët *Mairie* : M. Elie *DSDEN* : Mme Broc

Excusés : Mme Garond, Mme Berranger, Mme Petitjean C, Mme Fouladou, M. Fairn, Mme Bourguignon, Mme Petitjean C., M. Troubat, M. Bonnet

(Inspecteur de l'éducation nationale), Mme Riquelme Martinez

Secrétaire de séance : M. Bossan

Le conseil s'ouvre à 18h15.

1. Approbation du précédent PV

Bilan de la réouverture de l'école

- Ce conseil d'école vise à faire un retour sur la réouverture de l'école, et notamment de la phase 2. Dans la mesure où la réouverture à Buxerolles a été décalée d'une semaine, il y avait concordance avec la date prévue du conseil d'école 3, donc pas de nécessité de réunir un conseil d'école extraordinaire.
- Mme Degenne-Furet souligne que la mobilisation de l'équipe a été constante, en lien avec la municipalité et les autres écoles de Buxerolles, depuis la fermeture : école à la maison, accueil des enfants des personnels en gestion de crise, différentes phases de la réouverture. Deux commissions éducation ont été réunies.
- Retour d'expérience sur les différentes étapes de la réouverture :
- Rappel des éléments de bases : 250 élèves, 9 enseignants en présentiel, puis 10 (avec l'arrivée de la titulaire remplaçante), décharge de la direction sur les 1ères semaines.
- Les principes directeurs étaient ceux énoncés par le ministre : le retour des élèves quand il était demandé par les familles, l'accueil des élèves enfants des personnels prioritaires, des élèves handicapés et des élèves de CP, la capacité à faire face à une absence d'enseignant, la nécessité pour les enseignants de poursuivre l'enseignement à distance en parallèle de l'accueil de leur groupe.

Phase 1

- semaine 1 (du 18 au 20 mai) : après premier recensement, le retour à l'école était demandé pour 89 élèves. Accueil des élèves de CP (12) et CM2 (27), 89 élèves en tout dont 3 prioritaires (15,6 % de l'effectif total, toutes les demandes acceptées).
- Semaine 2 (du 25 au 29 mai) : accueil des élèves de CP, CE1 (15) et CM2, 54 élèves en tout dont 3 prioritaires (21,6 % de l'effectif total, toutes les demandes acceptées).
- Semaine 3 (du 2 au 5 juin) : accueil de tous les niveaux, 89 élèves (35,6 % de l'effectif total, toutes les demandes acceptées) répartis en 11 groupes.

Phase 2

- A partir du 8 juin, jusqu'à la fin de l'année scolaire : 2d recensement, retour demandé pour 144 élèves (57,6 % des élèves). La jauge de l'école étant estimée à 100, il a fallu organiser des rotations, et se poser la question des priorités d'accueil: nous avons fait le choix de distinguer la priorité du retour à l'école (capacité à répondre positivement à toutes les demandes) et l'accueil à temps plein pour les familles désignées par le DASEN (les personnels engagés dans la gestion de la crise sanitaire et ceux nécessaires à l'accueil des enfants, enseignants, agents territoriaux, personnels de crèche). 12 élèves sont concernés.
- Une discussion est engagée sur la définition de ce que sont les familles prioritaires. Mme Pyvka et M. Bossan soulignent le caractère vague de la notion créant des tensions avec les familles et des distinctions suivant les écoles. Mme Degenne-Furet constate qu'il faut distinguer priorité du retour à l'école et priorité dans l'accueil à temps plein.
- Accueil de 88 élèves répartis en 10 groupes les lundis et mardis, 83 élèves les jeudis et vendredi, 10 élèves prioritaires le mercredi répartis en 2 groupes.
- M. Elie ajoute que, pour répondre aux besoins de certaines familles, un dispositif a été mis en place dans chaque école pour accueillir les enfants les jours pour lesquels ils n'avaient pas école. Ce dispositif sera mis en place jusqu'à fin juin. Elle accueille entre 1 et 2 élèves cette semaine (4 au total en rotation).

Protocole sanitaire et mise en place à l'école

- L'application du protocole national a donné lieu à des aménagements de l'utilisation des locaux et des règles habituelles, un document a été mis à disposition des familles sur le site de l'école, travaillé avec les élèves au moment de leur retour.
- Des tracés au sol ont été effectués pour permettre notamment aux plus petits de s'approprier les espaces.
- Il s'agit de réduire les effectifs par groupe, d'éviter les croisements dans les locaux et dans la cour.
- A l'issue du conseil, nous pourrions aller voir une salle de classe et quelques tracés.
- Tableau de synthèse de mise en place du protocole envoyé avant le conseil.
- Mme Douguet précise, s'agissant de la cantine, qu'une jauge était établie de 10 enfants par animateur. Cela a également impliqué une réorganisation du service de restauration. Le service de périscolaire a pu accueillir tous les enfants dont les parents le souhaitent.
- Les priorités de la rescolarisation
- Permettre aux élèves de retrouver le chemin de l'école, des habitudes de vie collective et des principes de travail scolaire.
- Mise en place d'un travail scolaire reposant sur un fondement pédagogique pour reprendre le fil des apprentissages, conforter les acquis, reprendre les fondamentaux et entamer une progression scolaire.

Mme Degenne souligne que le retour à l'école s'est passé correctement, compte tenu des conditions très spéciales de celui-ci. Il n'y aura pas d'évaluation du troisième trimestre, faute de pouvoir noter tous les enfants.

Mme Degenne remercie les agents en soulignant leur importance dans la gestion de la crise, la mise en oeuvre des consignes sanitaires et le retour à l'école.

2. Prévisions d'effectifs, structure, équipe pédagogique rentrée 2020

- Une suppression de poste de maître en plus a été décidée au mois de mars par le rectorat. Un courrier de M. le Maire et une autre du RASED ont été envoyées pour demander son maintien.
- Le nombre de classe (12) est maintenu, 238 élèves sont attendus mais les perspectives sont incertaines compte tenu des déménagements et autres évolutions peuvent être nombreux.
- L'équipe pédagogique est stable pour l'année prochaine, à l'exception de la direction d'école.

3. Listes de fournitures rentrée 2020

- Document envoyé avant le conseil. Le conseil adopte les listes de fourniture qui pourront être publiées sur le site de l'école et remises aux familles.

4. Affectations collègue

- Cloture le 16/06. Document des statistiques envoyé. Mme Degenne souligne une baisse des demandes de dérogation et une augmentation, qui reste malgré tout minoritaire, de demandes de départs vers les collèges privés. Pour cette année, 61 passages au collège, 42 demandes pour le collège de secteur, 6 demandes de dérogation et 11 départs en collège privé.

5. Questions diverses

- Mme Degenne demande à M. Elie si une zone prairie (fleurs) au niveau des barraudages devant la grille de l'école pourrait être pérennisée. M. Elie répond qu'il reçoit la question.
- M. Bossan pose la question de la mise en place de la rentrée, Mme Degenne indique que les informations restent à venir.
- Mme Broc demande si la question du décrochage sera évalué. Il est indiqué qu'il est difficile d'avoir une évaluation précise.
- Mme Blaise évoque l'accès au bâtiment A de l'école. Mme Degenne indique que M. Fradin évoque la fragilité de ce portillon. Une solution doit être trouvée pour le fonctionnement de l'école. M. Elie évoque l'aménagement de cet zone.
- Mme Raud indique que le parking censé être réservé aux enseignants et intervenants de l'école est occupé par des personnes qui n'en ont pas le droit. Une intervention de la police municipale est souhaitée. M. Elie reçoit la demande.